

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DE L'ESAT ET DU DAJ DU 10 MARS 2026

Monsieur Olivier DIEVAL préside la séance.
Il est accompagné par Madame Chantale GRANGER, vice-présidente.

Calendrier des CVS 2026

Les prochains CVS se dérouleront les :

- Mardi 7 juillet 2026 à 14h
- Mardi 3 Novembre 2026 à 14h



Rappel des dates des commissions de site CVS 2026

ESAT BELFORT	ESAT MELTIERE	ESAT CRAVANCHE	DAJ
Lundi 1 ^{er} juin à 14h	Mardi 2 juin à 10h	Jeudi 8 juin à 10h	Mardi 2 juin à 9h30
Lundi 5 octobre à 14h	Mardi 6 octobre à 10h	Jeudi 15 octobre à 10h	Mardi 6 octobre à 9h30

Le rapport d'activité 2025 du CVS

La loi dit :

« Chaque année, le CVS réalise le bilan de son activité lors du 1^{er} CVS de l'année suivante (nombre de réunions, nombre de participants...) »

Pour la 1^{ère} année, la Directrice a proposé un rapport d'activité du CVS.
Pour l'année 2025, c'est Olivier et Geoffrey qui ont préparé le rapport d'activité, avec l'appui de Laurence PELTIER. Merci à eux.

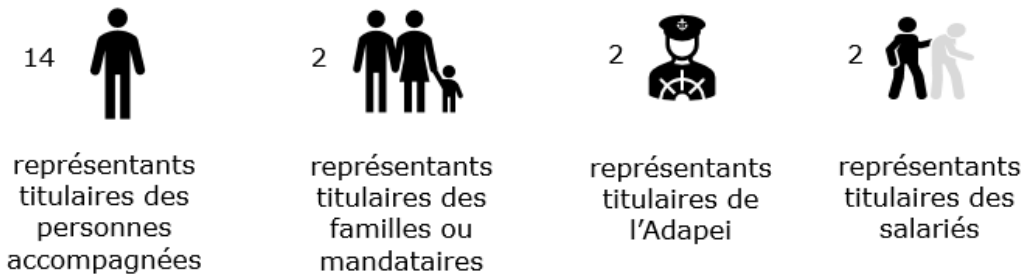
En 2025, il y a eu

- 4 CVS du Secteur dont 1 CVS extraordinaire en lien avec les élections le 11 mars, le 13 mai, le 1^{er} juillet et le 4 novembre
- 3 Commissions à la Vie Sociale pour l'ESAT Belfort : le 3 février le 2 juin et le 6 octobre
- 3 Commissions à la Vie Sociale pour l'ESAT Meltière le 03 février, le 10 juin et le 30 septembre
- 3 Commissions à la Vie Sociale pour l'ESAT Cravanche le 07 février, le 13 juin et le 17 octobre
- 3 Commissions à la Vie Sociale pour le DAJ le 24 février, le 20 mai et le 07 octobre)

Le règlement intérieur a été respecté.
Toutes les réunions prévues ont été organisées.

Les élections des nouveaux membres du CVS et du président

- Le 10 avril 2025, il y a eu les élections des nouveaux membres du CVS et du président.
- En 2025, il y a 20 titulaires au CVS. Il y a 2 représentants en plus dans le collège des personnes accompagnées.



- En 2025, il y a eu des absences régulières des représentants des personnes accompagnées. Parfois, les suppléants sont venus.

Les évolutions dans le fonctionnement du CVS

En 2025, il y a eu des changements au niveau de l'organisation du CVS.

- Les élus interviennent par secteur et non plus par atelier.
- L'accompagnement des élus se poursuit pour qu'ils s'approprient bien le nouveau fonctionnement. Il y a eu 3 journées de formation en juin et juillet 2025
- Hervé MATHEY et Laurence PELTIER ont accompagné les élus dans leurs missions, selon les besoins.
 - Pour préparer le CVS
 - Pour recueillir les questions
 - Pour rendre compte des échanges du CVS aux autres travailleurs.
- Tous les élus se réunissent avant le CVS pour préparer la réunion.
Deux élus participent à la préparation de l'ordre du jour
- Les compte-rendu sont toujours dans les classeurs, dans les espaces ressources et dans le livret d'accueil numérique

Les sujets traités au CVS en 2025

En 2025, nous avons parlé de nombreux sujets au CVS. Par exemple :

- Des portes ouvertes de mai 2025
- De l'organisation des élections du CVS
- De la semaine de la santé
- De la nouvelle organisation de l'Adapei et du nouveau visuel
- De la fête d'été

- De la mise à l'honneur de la Jonxion
- Des nouveaux outils pour les PP
- De la mise en place des TIRS – les temps d'information réguliers
- De la fête de fin d'année
- Du livret d'accueil numérique du DAJ

Nombre de questions formulées

En 2025, les personnes accompagnées ont posé beaucoup de questions



Commissions
de site CVS

69 questions

CVS
du Secteur

27 questions

CQVT

29 questions

Commission
Restauration

2 questions

Parfois, les personnes ont posé plusieurs fois la même question.

Les membres du CVS remercient Olivier et Geoffrey pour la présentation de ce bilan.

Point sur l'activité économique des ateliers et les projets

Le contexte économique général reste difficile.
Il n'y a pas toujours de l'activité dans les ateliers.

Par exemple, il y a eu moins d'activité

A l'atelier Condi-montage et à l'atelier Façonnage Papier de Belfort
Dans les ateliers de sous-traitance automobile à Meltière.



D'autres activités se portent bien :

- L'atelier maroquinerie
- Les espaces verts
- Les prestations de service (entretien de locaux / logistique-magasinage)
- Les pauses café

Malgré un contexte difficile, l'ESAT réalise un bon chiffre d'affaires et un bon résultat

Un peu plus de 3,5 millions d'euros de chiffre d'affaires



Près de 280 000 € de résultat

Le résultat sert à

- Rembourser les prêts
- Acheter et renouveler les machines et le matériel de production
- Rénover les bâtiments
- Développer de nouveaux projets
- Anticiper l'avenir / faire des réserves au cas où
- **Améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs via des chèques vacances.**

Grâce aux bons résultats de l'année 2025, la direction a décidé d'attribuer des chèques vacances aux travailleurs.

- A hauteur de 100 € maximum par travailleur
- Sur la base de la présence réelle au travail
- Une personne absente au cours de l'année aura moins de chèques vacances qu'une personne présente pendant toute l'année.

L'équipe Atelier – Espaces verts

Comme il n'y a pas beaucoup d'activité dans les ateliers de sous-traitance industrielle de Meltière et qu'il y a une forte activité côté Espaces Verts, nous avons créé une nouvelle équipe Espaces Verts en 2025.

C'est l'équipe « Atelier Espaces Verts ».



Cette équipe intervient en renfort des équipes habituelles espaces verts. Il s'agit d'une équipe « tournante ».

L'équipe tourne chaque jour de la semaine.

L'équipe réalise des chantiers simples et faciles d'accès.

Toutes les personnes sont formées.

- Au travail en sécurité sur les espaces verts.
- A la bonne utilisation et à l'entretien du matériel et des machines.

Tout le monde a une tenue de travail adaptée pour travailler en sécurité. En 2026, nous allons poursuivre la même organisation.

Les élus trouvent que c'est bien. Cela crée de la solidarité. C'est important de faire des efforts et de serrer les coudes entre équipes. C'est intéressant aussi pour découvrir les réalités des métiers des collègues.

Création d'un pôle transversal « Entretien des locaux »

Nous souhaitons créer une équipe « Entretien de locaux » qui regroupe les équipes existantes de Belfort et de Cravanche.

Pourquoi ?

- Pour développer les savoir-faire professionnels de l'équipe : développement de la polyvalence, réalisation de formations, RSFP, expériences en milieu ordinaire.
- Pour améliorer les conditions de travail et rendre le travail plus attractif
- Pour sécuriser l'organisation des équipes et améliorer la qualité des prestations pour les clients
- Pour développer l'activité et obtenir de nouveaux clients



Nous mettrons progressivement en place cette nouvelle organisation en 2026.

De nouvelles machines à l'atelier Ferrage

Nous avons investi dans de nouvelles machines à l'atelier Ferrage



Une presse mécanique



Une presse plieuse



2 soudeuses par point

Nous investissons

- Pour développer les savoir-faire techniques de l'équipe de travailleurs
- Pour permettre à plus de travailleurs d'accéder à l'atelier Ferrage et de prendre le temps de se former.
- Pour développer l'offre de production de l'ESAT aux industriels : emboutissage, soudage, pliage
- Pour diversifier les clients de l'ESAT, au-delà du secteur automobile, vers les secteurs du transport, du bâtiment et du chauffage / ventilation.

Organisation de portes ouvertes à l'ESAT

L'ESAT souhaite de nouveau participer aux portes ouvertes nationales des ESAT et des EA.

- Pour mieux faire connaître ses activités aux entreprises
- Pour développer des partenariats et trouver de l'activité
- Pour faire changer le regard sur le handicap
- Pour valoriser les compétences des travailleurs de l'ESAT

Il y aura deux journées importantes :

- le mardi 9 juin sur le site des Hauts de Belfort
- le jeudi 11 juin sur le site de Meltière



Nous mettrons aussi en valeur le site de Cravanche : pauses café / stand ChickyPop.

Les élus trouvent que c'est bien.

Un élu propose d'organiser des visites de site pour les familles, sur inscription. Cela permet aux familles de découvrir le travail réalisé à l'ESAT.

Plaintes et événements indésirables

Chaque année, la direction doit présenter un bilan des plaintes et des EI au CVS

Une plainte, c'est par exemple :

- Une personne qui se plaint de quelqu'un qui ne le respecte pas
- Une personne qui se plaint de devoir manger à la restauration.

Ce sont les personnes accompagnées qui expriment des plaintes ou des réclamations. Les professionnels d'encadrement peuvent aider les personnes à exprimer leur plainte.

Un événement indésirable, c'est quelque chose qui vient perturber le bon déroulement de la journée. Par exemple :

- Quand un conflit éclate entre des personnes accompagnées
- Quand une personne est en crise et se sent très mal
- Quand il y a du verglas et que cela perturbe les transports
- Quand il y a un problème de chauffage dans les ateliers

Ce sont les professionnels d'encadrement qui déclarent des événements indésirables.

A qui dois-je m'adresser pour les plaintes et réclamations collectives ?

La directrice rappelle les règles.

Pour les plaintes et réclamations collectives, les personnes posent leurs questions

- A leur référent ou chef d'atelier si elles concernent le quotidien
- Au CQVT si elles concernent l'hygiène, la sécurité, les conditions de travail
- A la commission restauration si elles concernent les repas
- Au CVS dans les autres cas



A qui dois-je m'adresser pour les plaintes et réclamations individuelles ?

Pour les plaintes et réclamations individuelles, lorsque les personnes considèrent que leurs droits ne sont pas respectés, elles peuvent solliciter

- Leur référent ou le chef d'atelier
- La direction, en remplissant un formulaire de plainte
- Le délégué des travailleurs de leur site
- Une personne qualifiée



Le bilan de l'année 2025

En 2025, il y a eu 160 EI déclarés et 15 réclamations enregistrées.

- 84% des événements déclarés ne sont pas graves
- 16% des événements, soit 24 situations, sont considérés comme « graves »
 - Troubles / crises avec mise en danger de soi-même
 - Violences physiques, verbales ou sexuelles
 - Fugues / départs sans autorisation
 - Comportement inadapté avec un risque « image » pour l'ESAT
- 5 situations ont conduit à une information de l'ARS et / ou des services de police
 - 3 situations de crise avec violences
 - 1 départ sans autorisation avec un véhicule de service
 - 1 drame survenu hors temps de travail ayant entraîné le décès d'une travailleuse

La CREX

La CREX s'est réunie 3 fois en 2025.

La CREX, c'est la Commission Retours d'expérience.

La CREX analyse les EI et les réclamations.



La CREX a analysé 3 situations de manière approfondie

- Un appel à l'aide lancé par une personne accueillie, via l'envoi d'un SMS à un professionnel de l'ESAT, en dehors de son temps de travail.
- Les absences injustifiées récurrentes
- Un abus de confiance sur personne vulnérable

Il y a ensuite des échanges avec les professionnels.

Pour améliorer nos pratiques.

Pour limiter les risques.

Plan de formation des travailleurs

Le bilan des formations 2025

175 personnes ont fait une formation.

Cela représente **3 775** heures de formation.

77 personnes ont fait plusieurs formations.

Au total, il y a eu **298** départs en formation en 2025

Pour organiser les formations,

l'ESAT a dépensé 62 500 € auprès des organismes de formation.

C'est un budget important.

Les formations prévues en 2026 :

- Des formations en lien avec les métiers de l'ESAT (entretien des locaux, hygiène alimentaire, utilisation du matériel espaces verts en sécurité)
- Gestes et postures au travail (éviter les Troubles Musculo-Squelettiques)
- Maîtriser les gestes de premiers secours
- L'autodétermination (et la construction de son projet)
- Travailler en milieu ordinaire
- Les bonnes pratiques de la communication et de la gestion des ém
- Se prémunir des dangers d'internet et des réseaux sociaux
- Avoir une bonne hygiène de vie (équilibre alimentaire, bien se nourrir)
- Comment bien gérer son budget
- Être élu dans différentes instances de l'ESAT



La formation au poste de travail

Sur le site de Meltière, nous avons utilisé un mode opératoire sous forme de vidéo pour l'atelier **CONNECTIQUE**.

8 personnes ont été formées à l'aide de modes opératoires vidéo.

Nous souhaitons développer l'utilisation de la vidéo pour faciliter les apprentissages.

Les élus du CVS trouvent que le mode opératoire est bien fait.

Les élus trouvent que c'est une bonne idée d'utiliser la vidéo pour faciliter les apprentissages.

La politique de temps de travail de l'ESAT

Pourquoi parler du temps de travail des travailleurs de l'ESAT ?

À l'ESAT, le travail est important.

Travailler permet d'apprendre un métier, de développer des compétences.

Travailler permet aussi de voir des collègues, d'avoir des liens sociaux.

Travailler permet enfin de contribuer activement au fonctionnement de la société, d'être utile, de produire des biens et des services utiles aux autres.



Aujourd'hui, beaucoup de personnes travaillent à **temps partiel**.

Ces personnes ne viennent pas travailler tous les jours.

Cela rend difficile le développement des compétences professionnelles.

Cela rend difficile l'organisation des ateliers.

Nous souhaitons faire évoluer la politique de l'ESAT vis-à-vis du temps partiel.

Nous ne souhaitons pas supprimer le temps partiel.

Nous souhaitons qu'il soit utile et justifié.

Participation au défi connecté Mars bleu

Nous encourageons la participation des personnes accompagnées et des salariés au défi connecté « Mars Bleu »

« Mars Bleu », c'est le mois de la sensibilisation autour du cancer du côlon et de la promotion du dépistage.

Grâce au défi connecté,

- On apprend des choses autour de la prévention du cancer du côlon.
- On est encouragé à pratiquer une activité physique régulière, comme la marche ou le vélo, ce qui permet de réduire les risques de cancer.
- On gagne des points en équipe, juste pour le plaisir de participer !



Cap Santé : Agir ensemble contre les addictions

Nous souhaitons mieux sensibiliser et accompagner les personnes autour des addictions.

Lutter contre les addictions, c'est une question de santé.

Nous avons réalisé deux questionnaires :

- Un questionnaire autour du tabac
- Une question autour des addictions au sens large.

L'objectif est de faire un état des lieux et de mieux comprendre les besoins de chacun.

Chacun est libre de répondre ou pas aux questionnaires.

Chacun est libre de s'engager dans une démarche de soins.

Les actions de sensibilisation s'adressent à tous.

Notre rôle, c'est

- de donner de l'information
- d'accompagner ceux qui le souhaitent à réduire les risques liés aux addictions.

Nous souhaitons aussi devenir un « **lieu de santé sans tabac** ».

- Pour protéger la santé des non-fumeurs
- Pour accompagner les fumeurs qui le souhaitent dans une démarche d'arrêt du tabac.



Nous sommes accompagnés par le RESPADD dans cette démarche.

Le RESPADD, c'est un réseau national spécialisé dans la prévention des addictions.



Citoyenneté : Information sur le droit de vote et les élections municipales

Des ateliers d'information sur les élections municipales se sont déroulés pour:

- donner des informations sur le droit de vote
- sensibiliser à l'accès à la citoyenneté
- expliquer les missions d'un maire et d'un conseil municipal

Les ateliers se sont déroulés :

- Sur tous les sites de l'ESAT – 5 ateliers à Cravanche, 14 ateliers à Belfort et 10 ateliers à Meltière
- Pour toutes les personnes accompagnées

A Belfort, environ 30 personnes accompagnées volontaires ont participé à une simulation de bureau de vote pour :

- S'entraîner à voter
- Apprendre l'organisation d'un bureau de vote
- Être rassuré et oser aller voter



Réponses aux questions posées lors des commissions de CVS

Peut-on avoir un baby-foot pour la salle de pause ?

Non, il n'est pas possible d'avoir un baby-foot sur le lieu de travail. Cette question a déjà été posée et nous avons déjà répondu à cette demande.



Quel est l'objectif des questionnaires addictions ?

L'objectif est de lutter contre les addictions, c'est une question de santé.

Les questionnaires permettent de faire un état des lieux et de mieux comprendre les besoins de chacun.

Chacun est libre de répondre ou pas aux questionnaires.

Chacun est libre de s'engager dans une démarche de soins.

Les actions de sensibilisation s'adressent à tous.



Notre rôle, c'est

- de donner de l'information
- d'accompagner ceux qui le souhaitent à réduire les risques liés aux addictions.

Pouvez-vous clarifier le fonctionnement des remboursements Optymo ?



L'ESAT prend en charge 50% de la facture OPTYMO.
OPTYMO facture directement l'ESAT.
Le travailleur paie directement 50% de sa facture Optymo.

Ce fonctionnement est mis en place depuis le mois de novembre 2025.

L'ESAT peut-il verser les paies plus tôt ? L'ESAT peut-il mettre à disposition le bulletin de rémunération plus tôt sur Digipost ? Les travailleurs ont besoin de leur bulletin pour faire leurs déclarations



La paie est toujours versée entre le 25 et le 31 du mois.
L'ESAT ne peut pas verser les paies plus tôt.
Les bulletins de salaire dématérialisés sont disponibles dans le coffre-fort Digipost à la fin du mois.

En novembre, il y a eu une régularisation de la prise en charge de la mutuelle. Cette régularisation a eu un impact sur les ressources des travailleurs lors de la déclaration de ressources pour les droits CAF. Est-ce normal ?



La mutuelle de l'ESAT est obligatoire pour tous les travailleurs.
L'ESAT prend en charge 50% du coût de la mutuelle.
Ce changement peut avoir un impact sur le niveau des ressources de certains travailleurs.

Ce n'est pas l'ESAT qui décide cela dépend des politiques publiques nationales.

Aura-t-on des chèques vacances cette année ? Peut-on revoir le mode d'attribution des chèques (mérite / absences) ?



Oui, il y aura bien des chèques vacances cette année pour les travailleurs de l'ESAT.
Au maximum, un travailleur pourra avoir 100 € en chèques vacances.
Les modalités d'attribution des chèques vacances sont les mêmes qu'en 2025.

Quand une personne est malade et qu'elle prend la navette ESAT, comment rentre-t-elle chez elle ?



Si une personne est malade pendant la journée, l'ESAT n'assure pas le transport de retour au domicile.
Le travailleur attend la fin de journée pour prendre la navette de retour ou il demande à une personne de venir le chercher.
S'il y a un problème/accident sur site l'évacuation se fait par les secours.

Peut-on avoir des maillots en été et des pulls en hiver marqués ESAT, à la place des blouses ?



Non, l'ESAT ne souhaite pas fournir des maillots en été et des pulls en hiver. Cela coûterait trop cher.

En été, s'il fait trop chaud, les blouses ne sont obligatoires dans les ateliers. Les travailleurs sont autorisés à rester en t-shirt.

En hiver, il faut prévoir un pull sous la blouse.

Les élus précisent qu'en hiver, les personnes qui travaillent à la restauration ne peuvent pas porter un pull sous leur blouse.

Nous allons étudier cette situation et apporter une réponse.

Où trouver les compte-rendu de CVS ?

Pour rappel

Les comptes-rendus de CVS,
des commissions de site,
et des CQVT sont disponibles

- Dans les Espaces ressources de chaque site
- Via l'espace Documentation du Livret d'accueil Numérique de l'ESAT.



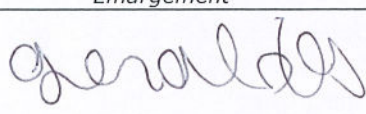
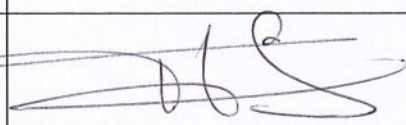
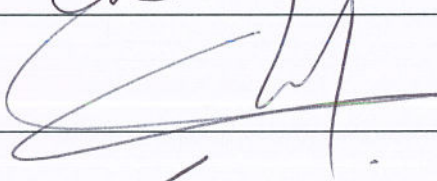
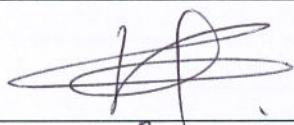
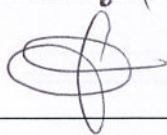
Scanne moi



Le prochain CVS a lieu
Le mardi 7 juillet 2026 à 14h
Sur le site des Hauts de Belfort

Participants au CVS (feuille émargement)

COLLEGE	Nom	Emargement
Président du CVS, représentant collège des personnes accueillies	DIEVAL Olivier	Dieval
Vice-Présidente du CVS, représentante Collège des familles et mandataires	GRANGER Chantal	Granger
Collège des personnes accueillies	GRANDMOUGIN Marie-Rose	Grandmougin
Collège des personnes accueillies	DELENKIAN Céline	Delenkian
Collège des personnes accueillies	HAMAZA Nadira	Hamaza
Collège des personnes accueillies	CABANES Franck	Cabanes
Collège des personnes accueillies, suppléante	MUNCH Justine	absente
Collège des personnes accueillies	BRUYAT Jérôme	Bruyat
Collège des personnes accueillies	SCHEER Bernadette	Scheer
Collège des personnes accueillies	DUPATY Joffrey	Dupaty
Collège des personnes accueillies	LOBRE Noé	KEVIN MONTELMARD
Collège des personnes accueillies	VOIRIN Michael	voirin
Collège des personnes accueillies	CURNIER Laurent	Curnier
Collège des personnes accueillies	BOUCARD Gilles	Bouc
Collège des personnes accueillies	LEVRATTO Romain	Levratto

COLLEGE	Nom	Emargement
Collège des personnes accueillies	GERALDES Fatima	
Collège des familles et mandataires	TOURNUT Frédéric	
Collège des salariés	WETTERWALD Romain	
Collège des salariés	BONUCCI Fabrice	/ absent .
Collège des salariés Suppléant	LAINÉ Aurélien ou PRADIER Jeanne-Marie	/
Collège de l'Adapei T. Belfort	GENEVIEVE Gilbert	
Directrice de l'ESAT et du DAJ, collège de l'Adapei	REDERSDORFF Corinne	
Directeur Adjoint ESAT Belfort	FURSTER Thierry	/
Directeur Adjoint ESAT Meltière	SCHEMYTE David	/
Chef d'atelier, ESAT Cravanche	WALGER Nicolas	/
Responsable Administrative	VAUTHIER Cindy	
Responsable Communication	ENDERLIN Julie	
Responsable CA.	COQUEMELLE Guillaume	